

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans la nuit du 13 au 14 juillet 2008, à ASNIERES SUR SEINE (92), le Commissaire Central Adjoint de cette circonscription était gravement blessé à l'œil par un engin pyrotechnique alors qu'il intervenait à la tête de ses effectifs pour faire cesser des affrontements violents à la cité des MOURINOUX.

Le SICP présente ses vœux de bon rétablissement à notre collègue et lui souhaite beaucoup de courage dans les épreuves qui l'attendent les jours prochains.

Une fois de plus, ces événements démontrent que le métier de Commissaire de Police n'est pas un métier comme les autres. Sa dimension opérationnelle, le sens du sacrifice et du dévouement qu'il implique, ne doivent jamais être oubliés. Nos collègues prennent quotidiennement des risques importants pour leur intégrité physique dans le but de secourir ou de préserver les institutions ; qu'ils en soient remerciés.

Le SICP exprime une nouvelle fois sa colère face à la montée régulière de la violence à l'occasion des événements de voie publique. Si les émeutes de novembre 2005 et celles plus récentes de Villiers Le Bel ont pu être considérées par certains comme des pics momentanés de violence, force est de constater qu'il n'en est rien. Ces types d'affrontements sont malheureusement de plus en plus fréquents.

Policiers et gendarmes sont ainsi devenus des cibles commodes pour des voyous qui ne rêvent que d'en découdre.

L'usage devenu aujourd'hui quasi-systématique d'armes par destination (cf fusées de détresse ou feux d'artifice) ou d'armes à feux démontre les intentions réelles des auteurs de ces exactions.

Au delà du soutien ponctuel de nos autorités, nous incitons l'ensemble des Commissaires de Police, dans les jours et semaines à venir, à témoigner à notre collègue leur sympathie afin qu'il se sente soutenu et ne puisse douter de la solidarité qui anime chacun d'entre nous.

Plus largement, à l'occasion de ces événements dramatiques, le SICP tient à apporter son soutien à l'ensemble des policiers et gendarmes qui ont œuvré dans des conditions difficiles les 13 et 14 juillet.

Nous n'oublions à aucun moment que leur tâche est particulièrement délicate et saluons leur courage et leur dévouement.

Nous réitérons enfin notre chaleureux soutien à notre collègue blessé ainsi qu'à sa famille et espérons qu'il pourra très bientôt être à nouveau parmi nous.

**Bureau National
S.I.C.P.**

